

## Communiqué de presse

### L'AWSR organise la 1<sup>ère</sup> journée du motard en mars !

03.03.2017

**Le printemps sera bientôt de retour... Sur nos routes, de nombreux motards en profiteront pour sortir leur moto du garage. A cette occasion, l'AWSR rappelle quelques conseils pour reprendre la route en toute sécurité et annonce le programme de la journée du motard qui sera organisée le 26 mars prochain en Wallonie !**

- **Les accidents de motard en chiffres**

En 10 ans, le nombre de motards décédés sur nos routes a baissé de 37 %, passant ainsi de 76 en 2006 à 48 en 2015.

La plupart des accidents mortels impliquant des motards en Wallonie ont lieu pendant la période s'étalant d'avril à octobre et surviennent principalement durant les journées de weekend. La période printanière est donc le bon moment pour mener des actions de sensibilisation à l'égard des deux-roues motorisés.

- **La journée du motard**

Le dimanche 26 mars prochain, l'AWSR lancera la 1<sup>ère</sup> édition de la journée du motard en collaboration avec l'asbl Fedemot et la Région wallonne, avec le soutien d'Ethias, de la Febiac, de Moto 80 et de Classic 21. L'initiative est née en Flandre il y a quelques années, où elle sera organisée à la même date par la VSV (Vlaamse Stichting Verkeerskunde).

A l'occasion de cette journée, les motards débutants ou expérimentés pourront profiter gratuitement d'une foule d'activités sur **quatre sites en Wallonie**: Francorchamps, Daussoulx, Mons (Saint-Ghislain) et Bastogne. Ils pourront notamment effectuer un parcours de remise en selle en bénéficiant de conseils d'instructeurs professionnels, faire passer un check-up gratuit à leur moto auprès de mécaniciens du Campus de Francorchamps, tester de nouveaux modèles ou encore recevoir de nombreuses informations utiles sur la sécurité à moto (assurances, formations, démonstrations...). Plusieurs concessionnaires et magasins d'accessoires se sont associés à cette journée, en étant présent sur un site ou en organisant une journée portes ouvertes dans leur magasin.

Toutes les informations pratiques se retrouvent sur le site de l'évènement, où une carte interactive permet notamment de localiser les différents sites et les activités proposées : [journéedumotard.be](http://journéedumotard.be).

- **Reprendre sa bécane en toute sécurité après l'hiver**

Les motards sont des usagers de la route plus vulnérables étant donné qu'ils ne sont pas protégés par une carrosserie. Les conséquences des accidents dans lesquels ils sont impliqués sont donc souvent plus graves pour eux. De plus, en raison de leur silhouette étroite, ils sont moins facilement repérés par les autres usagers. Quelques conseils peuvent leur permettre d'améliorer leur sécurité sur la route.

- **Check-up**

Certains motards n'ont pas beaucoup roulé pendant l'hiver, il est donc important de réaliser un petit check-up de sa moto avant de se mettre en route pour la première balade printanière (pression des pneus, feux et clignotants, batterie, embrayage et chaîne). La journée du motard est l'endroit idéal pour profiter d'un check-up gratuit. Commencer par un petit trajet est également utile pour retrouver progressivement ses sensations.

- **S'équiper**

Porter l'équipement adéquat est essentiel pour la sécurité du motard : casque, gants, veste à manches longues, pantalon ou combinaison, bottes ou bottillons qui protègent

les chevilles. Lors de la journée du motard, les offres spéciales des magasins participant sur les équipements et accessoires seront mises en avant.

- **Se rendre visible**

Pour assurer sa visibilité, un motard doit allumer le feu arrière rouge et le feu de croisement. Il peut également porter des vêtements et un casque de couleurs claires ou vives et porter des éléments réfléchissants (un gilet fluo ou une veste intégrant des éléments réfléchissants).

- **Etre à la bonne place**

La position idéale pour le motard se trouve aux 2/3 de sa bande de circulation. De cette manière, il a une meilleure vue sur le trafic, il évite plus facilement les événements inattendus comme une portière qui s'ouvre et il est plus facilement repéré par les automobilistes dans le rétroviseur intérieur.

- **Faire attention à l'angle mort**

Pour éviter de se trouver dans l'angle mort des voitures, des bus ou des poids lourds, un motard doit toujours s'assurer qu'on l'a vu en cherchant le contact visuel avec les autres conducteurs et éviter de se placer à côté d'un bus ou d'un poids lourd à l'arrêt.

- **Respecter les limitations de vitesse**

Plus un motard roule vite et moins il sera facilement repéré à distance par les autres usagers. De plus, comme tout autre usager de la route, il doit veiller à adapter sa vitesse en fonction des conditions de circulation, de la météo, de l'état de la route, de la présence d'autres usagers....

- **Remonter les files**

En cas de bouchons, les motards ont le droit de remonter les files mais il faut évidemment le faire en toute sécurité. Cette remontée doit s'effectuer entre les deux bandes les plus à gauche, à un maximum de 50 km/h et avec un écart de vitesse de maximum 20 km/h par rapport aux automobilistes.

\* \* \* \*

L'AWSR est l'A.S.B.L qui œuvre pour la sécurité routière en Wallonie. Elle remplit 5 missions : l'organisation de campagnes de sensibilisation ; l'information et l'orientation des victimes ; Le soutien de la politique de contrôle des services de police ainsi que de la politique de poursuites et de sanction des parquets et tribunaux; la production et l'analyse de statistiques ; la présidence du Conseil supérieur Wallon de la Sécurité routière. L'AWSR est présidée par le Ministre wallon en charge de la Sécurité routière.

**Contact Presse** : Belinda DEMATTIA – Porte-parole AWSR – 0498/048.361